

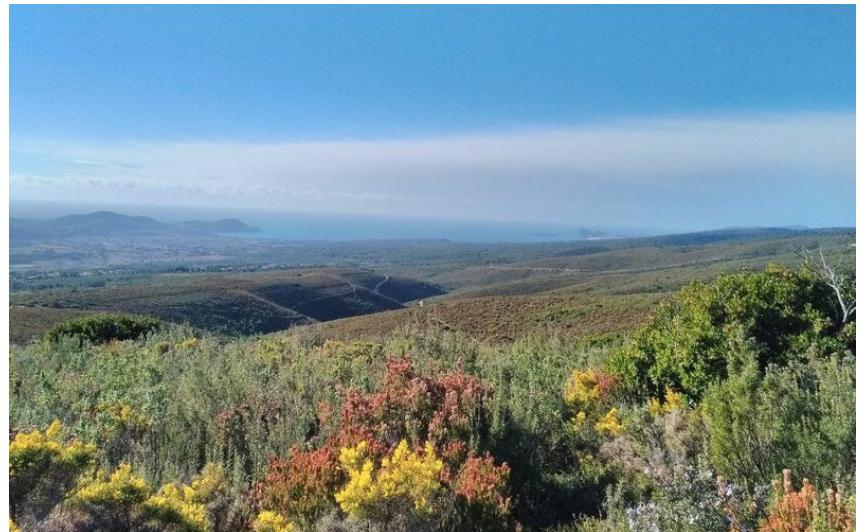


Les randonnées pédestres du Var

Le Camp de Penon



Partez à la découverte de l'Espace Naturel Sensible de Castillon, qui vous fera découvrir de beaux points de vue sur la chaîne de la Sainte-Baume et la Baie de la Ciotat.



Panorama sur la baie de la commune de La Ciotat et son littoral

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : Var

Commune(s) : Le Castellet

Zonage : Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume

Départ : Aire de stationnement bord de la D2, citerne (DFCI)

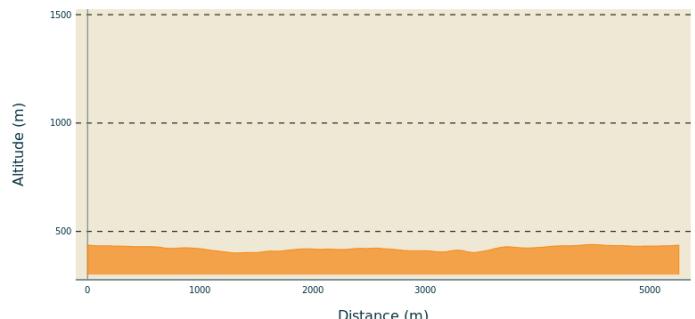
Arrivée : Aire de stationnement bord de la D2, citerne (DFCI)

Parking conseillé : 5°43'22"E 43°14'50"N

Pratique : Randonnée pédestre - Type : Boucle

Distance : 5.3 km - Durée : 2 h 30

Difficulté : Facile - Dénivelé positif : 88 m



Altitude min 401 m Altitude max 440 m

DESCRIPTIF

Couleur balisage : bleu

Pour rejoindre le départ de la randonnée, stationnez sur le parking où se trouve la citerne Défense de la Forêt Contre les Incendies (verte et jaune), à droite de la D2 en venant du Camp.

Traversez la route (D2), puis, poursuivez dans le pare-feu sur 200 m direction Nord Est (carrefour du Camp) jusqu'au premier chemin sur votre droite. Vous trouverez alors un poteau flèche «La croix de Malte Est 1», indiquant le départ de la boucle (suivre balisage bleu).

Prenez le chemin sur 10 m, direction Est. Tournez rapidement à droite sur un sentier, direction Sud Ouest «Camp de Penon Sud». Celui-ci s'élargit quelques mètres après. Poursuivez tout droit et laissez une piste sur la droite et un sentier sur la gauche.

200 m plus loin, dans un virage à droite, prenez le sentier sur votre gauche. En bas de celui-ci, vous tombez sur une grande piste (piste du gaz). Prenez à gauche sur 300 m jusqu'au poteau flèche «Camp de Penon». A cet endroit, quittez la piste du gaz pour prendre à droite le chemin en direction de "Camp de Penon sud". Quelques mètres plus loin, sur votre gauche, observez la ruine du Camp de Penon. Poursuivez tout droit jusqu'à l'intersection. Un sentier part à droite, empruntez-le (laissez celui qui part tout droit et qui fait partie d'un autre itinéraire).

Après avoir pris le sentier sur la droite, direction «Camp de Penon Ouest 1», admirez un joli panorama sur la Sainte-Baume.

A l'intersection, continuez tout droit sur un petit chemin. Vous arrivez sur une large piste (Piste du gaz), prenez à gauche sur cette piste sur environ 200 m.

Prenez ensuite le sentier sur la gauche et quittez la piste. Arrivé au poteau flèche «Camp de Penon Ouest 1» prenez à gauche le sentier qui descend. Au bout de 200 m, au poteau flèche, poursuivez le sentier sur votre gauche.

ATTENTION : de nombreux sentiers sont présents sur ce secteur. Aussi, poursuivez l'itinéraire toujours sur la gauche. Le circuit vous fera passer par un point haut matérialisé par un poteau flèche nommé «Panorama». De là, un magnifique point de vue sur la Sainte- Baume et la Baie de la Ciotat s'offre à vous.

Descendez ensuite le mamelon. Prenez le sentier légèrement sur la gauche. Une centaine de mètres après le Cairn, tournez à nouveau à gauche et poursuivez sur 100 m environ. Puis, prenez rapidement à droite, continuez tout droit et laissez les départs de sentiers sur votre droite.

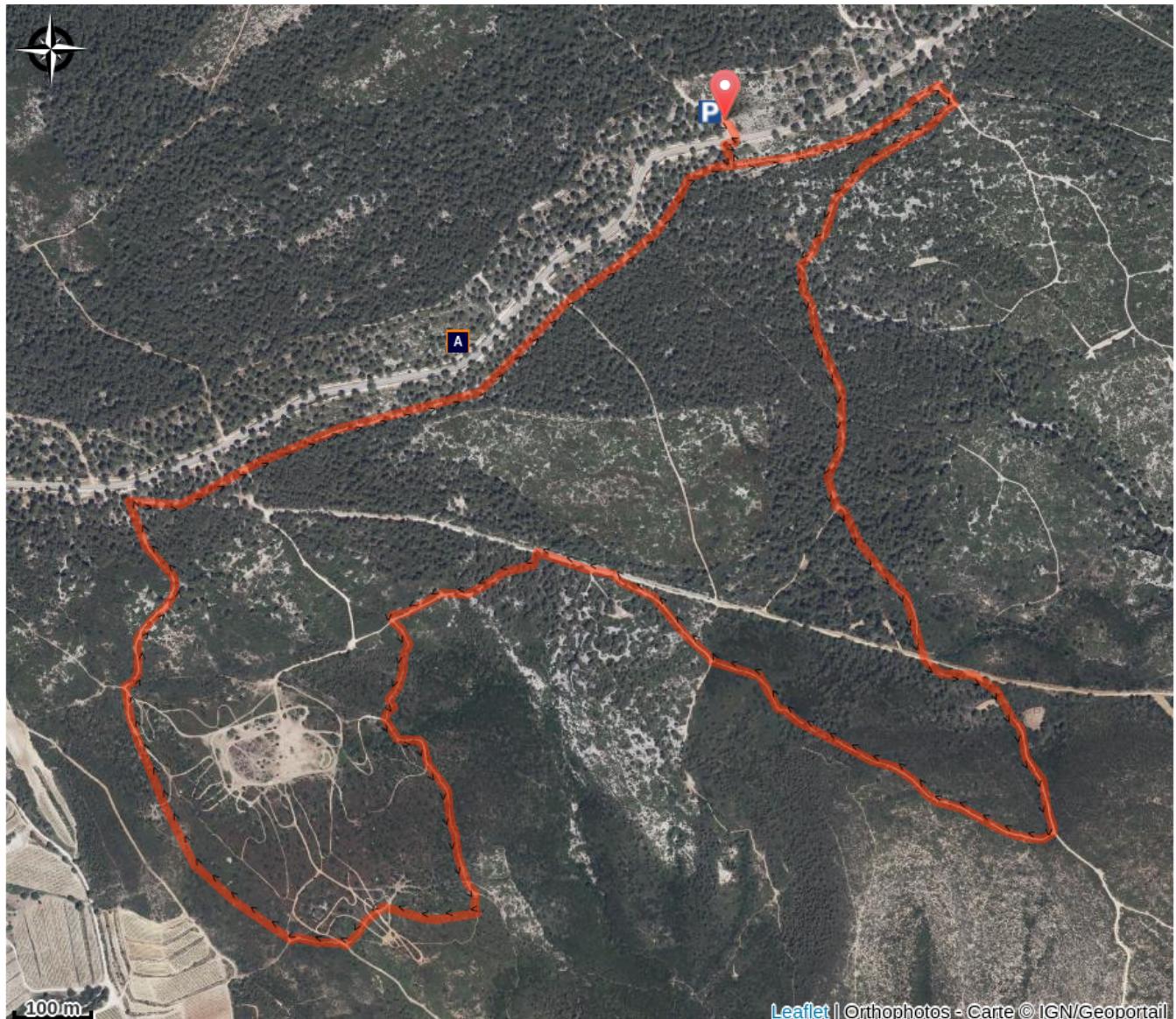
Arrivé en haut de ce sentier, vous apercevez un chemin. Poursuivez tout droit jusqu'à l'intersection. Prenez à droite. Ce chemin vous emmène en direction de la piste du Gaz Sud. A cet endroit, vous tombez sur le pare-feu. Poursuivez à droite le sentier qui longe la D2 et cela jusqu'à votre point de départ. Sur cette portion qui vous ramène au parking, laissez les départs de pistes venant de droite et de gauche.

Possibilité de compléter la journée en rejoignant la Maison Départementale de la Nature des 4 Frères à quelques minutes en voiture, direction Le Beausset. Celle-ci est gérée par le Département du Var, et propose de nombreuses animations pour les grands et les petits. (Renseignements heures d'ouverture et animations au 04 94 05 33 90)

ACCÈS ROUTIER

Ce parcours fait partie de l'ensemble des itinéraires de Castillon. Au nombre de 3, ils sont accessibles depuis le carrefour du Camp (prendre la D2 en direction de la Ciotat, ou depuis la Ciotat prendre la D2, direction le circuit du Castellet

CARTE



À DÉCOUVRIR



Epervier d'Europe (A)

LES RECOMMANDATIONS



interdiction de fumer et faire du feu



véhicules motorisés interdits



bivouac interdit



cueillette interdite



chiens tenus en laisse



Vérifier la météo



Emporter vos déchets



Ne pas sortir de l'itinéraire balisé



Respecter le travail des agriculteurs, exploitants



Refermer toutes les clôtures



**La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous.
La responsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne sont pas respectées.**

LES ÉQUIPEMENTS

- Eau, petite provision
- Vêtement de pluie
- GPS et/ou carte IGN

- Gilet fluo (période de chasse)
- Matériel de réparation
- Trousse à pharmacie

CONTACTS UTILES

Fédération Française de Randonnée Pédestre: <https://www.ffrandonnee.fr/>

Comité Départemental de Randonnée Pédestre: <https://var.ffrandonnee.fr/> 04 94 42 15 01-
(permanence semaine)

Signaler un problème: <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Risques incendies: Consulter la vigilance incendie <https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/>

Numéro d'urgence: [112](tel:112)

Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou gro-pdesi83@var.fr



BALISAGE



LE DÉPARTEMENT

Pilote d'un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l'égide des fédérations françaises sportives.

La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d'un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.

Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.

